



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 3 janvier 2020

LA POSTE - DISTRI

9 JANVIER : LA CGT APPELLE LES FACTEURS ET LES DISTRIBUTEURS DU GROUPE À FAIRE GRÈVE ET A SE RASSEMBLER DEVANT LEURS DIRECTIONS !!!

Salaires au rabais, conditions de travail dégradées, manque d'effectifs et aujourd'hui attaque en règle contre un des modèles sociaux les plus progressistes au monde. **Cela suffit !**

Depuis le 5 décembre, cheminots, agents de la RATP, enseignants, infirmières, personnels de l'hôpital, pompiers, agents des services publics, dockers, ouvriers de la métallurgie, de la chimie et des activités pétrolières, commerces et services se mobilisent pour faire reculer le projet de casse de nos retraites.

A peu près tous les secteurs économiques (excepté la banque et la finance !) ont connu de très fortes mobilisations (grève, débrayages, délégations de masse, assemblées générales...).

Et malgré l'odieux chantage fait par le gouvernement et le MEDEF en exigeant une trêve pour les fêtes de fin d'année, la mobilisation se poursuit et va se renforcer.

Dans toutes les professions, le mal est le même : **les politiques libérales qui ne visent qu'à satisfaire les profits de quelques-uns au détriment des citoyens, des services publics et de ceux qui travaillent.**

COMMENT CEUX QUI GAGNENT PLUS DE 15000 EUROS PAR MOIS PEUVENT-ILS TRAITER CEUX QUI GAGNENT 1500 EUROS DE PRIVILEGIÉS ???

**ET SI MACRON, DE FACON DEMAGOGIQUE ET PROVOCATRICE ANNONCE RENONCER A SA RETRAITE,
NOUS, FACTRICES ET FACTEURS N'AVONS PAS L'INTENTION D'Y RENONCER CAR NOUS N'AVONS PAS
LES MOYENS DE NOUS EN PASSER !**

RAPPEL

3 RAISONS POUR LESQUELLES LES FACTEURS VONT ÊTRE DUREMENT TOUCHÉS PAR LE PROJET DE RÉFORME :

- 1) Le calcul se fera sur l'ensemble de la carrière au lieu des 25 meilleures années pour les CDI et les 6 derniers mois pour les fonctionnaires (perte entre 100 et 200 euros de retraite par mois)
- 2) Les bas salaires dans nos métiers vont continuer d'être synonymes de retraites de misère
- 3) La pénibilité du métier n'est pas prise en compte par des départs anticipés et des mesures TPAS suffisantes.

LA CGT A DES PROPOSITIONS :



- DÉPART À 60 ANS, 55 ANS POUR LES MÉTIERS PÉNIBLES
- LA BONIFICATION DES ANNÉES EN MÉTIER PÉNIBLE
- L'AUGMENTATION IMMÉDIATE DES SALAIRES ET DES COTISATIONS PATRONALES
- LA SUPPRESSION DE LA DÉCOTE
- AUCUN SALAIRE ET AUCUNE RETRAITE EN-DESSOUS DE 1800 EUROS
- L'EMBAUCHE EN CDI DE TOUS LES PRÉCAIRES
- RÉCUPÉRER LES 5 MILLIARDS DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE SUPPRIMÉ PAR MACRON
- RÉCUPÉRER LES DIZAINES DE MILLIARDS D'EXONÉRATIONS DE COTISATIONS PATRONALES
- RÉCUPÉRER LES 80 MILLIARDS D'ÉVASION FISCALE

POUR LES FACTEURS, LA RETRAITE CE NE DOIT PAS ÊTRE LA MISÈRE

LE 9 JANVIER, TOUTES ET TOUS EN GRÈVE !

RASSEMBLONS-NOUS DEVANT LES DIRECTIONS LOCALES DE LA POSTE POUR :

TRAVAILLER DANS DE BONNES CONDITIONS, VIVRE DIGNEMENT DE NOTRE TRAVAIL ET AVOIR UNE BONNE RETRAITE POUR NOUS ET NOS ENFANTS !!!

LA CGT IRA JUSQU'AU BOUT ET JUSQU'AU RETRAIT DE CETTE LOI SCÉLÉRATE !



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones... → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	

**MATÉRIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT**